

05 mar 2010 -12:35

Appartient à [Conseil des ministres du 5 mars 2010](#)

Coupe du monde de football 2018/2022

Candidature belgo-néerlandaise pour l'organisation de la Coupe du monde de football 2018/2022

Candidature belgo-néerlandaise pour l'organisation de la Coupe du monde de football 2018/2022

Sur proposition de MM. Yves Leterme, Premier ministre, et Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a pris connaissance d'une note relative à l'état d'avancement de la signature des *Government guarantees and declaration*.

Dans le cadre de la candidature commune 2018/2022, les fédérations de football des deux pays doivent introduire un *Bidbook* auprès de la FIFA avant le 14 mai 2010. Un des chapitres du *Bidbook* concerne les garanties offertes par les autorités à la FIFA (*Government guarantees* et *Government declaration*). Elles devront être signées par l'ensemble des membres compétents des gouvernements (fédéral, entités fédérées et Pays-Bas). Les versions définitives des textes devraient être approuvées par le Conseil des ministres au plus tard le 25 mars 2010.

Voir aussi :

[communiqué de presse du 5 juin 2008](#)

[communiqué de presse du 20 mars 2008](#)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe